

Pourquoi ce programme ?

La Paralyse Supranucléaire Progressive (PSP) est une maladie impactant la vie au quotidien par la diversité de ses manifestations.

Comprendre cette maladie, pouvoir l'expliquer à ses proches, s'adapter aux différents symptômes... tout cela s'apparente à un apprentissage.



C'est pourquoi le Centre Mémoire de Ressource et de Recherche a élaboré un programme spécialement développé pour les personnes ayant une PSP et leurs aidants.

Le programme d'éducation thérapeutique « PSP », propose des ateliers collectifs, entourées de professionnels de santé, pour échanger et partager autour de la PSP.

La participation est gratuite et sans obligation.



Contact

**Centre Mémoire de Ressource
et de Recherche**

Service de neurologie

02 41 35 32 93

Centre Hospitalier Universitaire d'Angers
4 rue Larrey - 49933 Angers Cedex 9
www.chu-angers.fr  

Programme d'Éducation Thérapeutique

**Paralyse Supra Nucléaire
Progressive**

**Programme d'éducation thérapeutique
destiné aux patients et aux aidants**

*Je participe à un programme
d'éducation thérapeutique et
ma maladie est plus légère à porter*

Direction de la communication CHU Angers - © Freepik et Canva.com - Septembre 2024

L'éducation thérapeutique

« L'éducation thérapeutique du patient (ETP) vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique ».

(Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé).



Qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des ateliers collectifs dont le but est d'aider les patients à acquérir de nouvelles connaissances et compétences sur leur maladie, afin d'améliorer le quotidien et la qualité de vie.

Ces ateliers sont animés par différents professionnels tous formés à l'éducation thérapeutique.

Les ateliers ont lieu au CHU d'Angers.
Les aidants y sont les bienvenus.

L'équipe du programme

Médecins

Infirmière

Neuropsychologues

Diététicienne

Psychologue

Assistante sociale

Ergothérapeute

Orthophoniste

Infirmière en pratique avancée

Kinésithérapeute



Le déroulement du programme ?

Je commence par un entretien individuel pour que l'équipe apprenne à me connaître et définir mes objectifs. A l'issue de cet entretien, en fonction de mes besoins, on me propose les ateliers.

Les ateliers collectifs me permettront d'échanger avec d'autres patients qui ont la même maladie.

A la fin du programme, je fais le point avec un professionnel à l'occasion d'un temps individuel de synthèse.

Les ateliers proposés

- Comprendre ma maladie
- Mobilité et prévention des chutes
- Fausses routes-En bonne voie
- L'alimentation dans tous ses états
- Et si on en parlait ? (Patients)
- Proches, vous avez la parole (Aidants)
- Mes droits - Oser demander de l'aide
- Ethique et directives anticipées